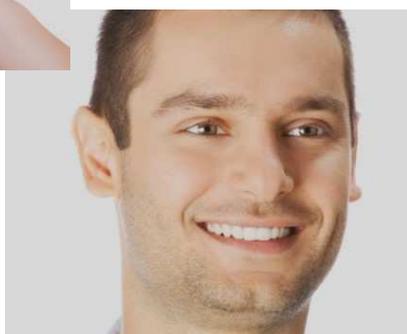




ARLD  
association romande  
des logopédistes diplômés



**Rapport d'activité 2017**  
**Association Romande des Logopédistes**  
**Diplômés**



ARLD  
association romande  
des logopédistes diplômés

*Notre Association publie pour la première fois son rapport d'activité. Bien que notre Assemblée des Délégués ait lieu en novembre, nous avons fait le choix de rapporter nos activités à partir de janvier 2017, date à laquelle notre nouveau Comité Stratégique est entré en fonction.*

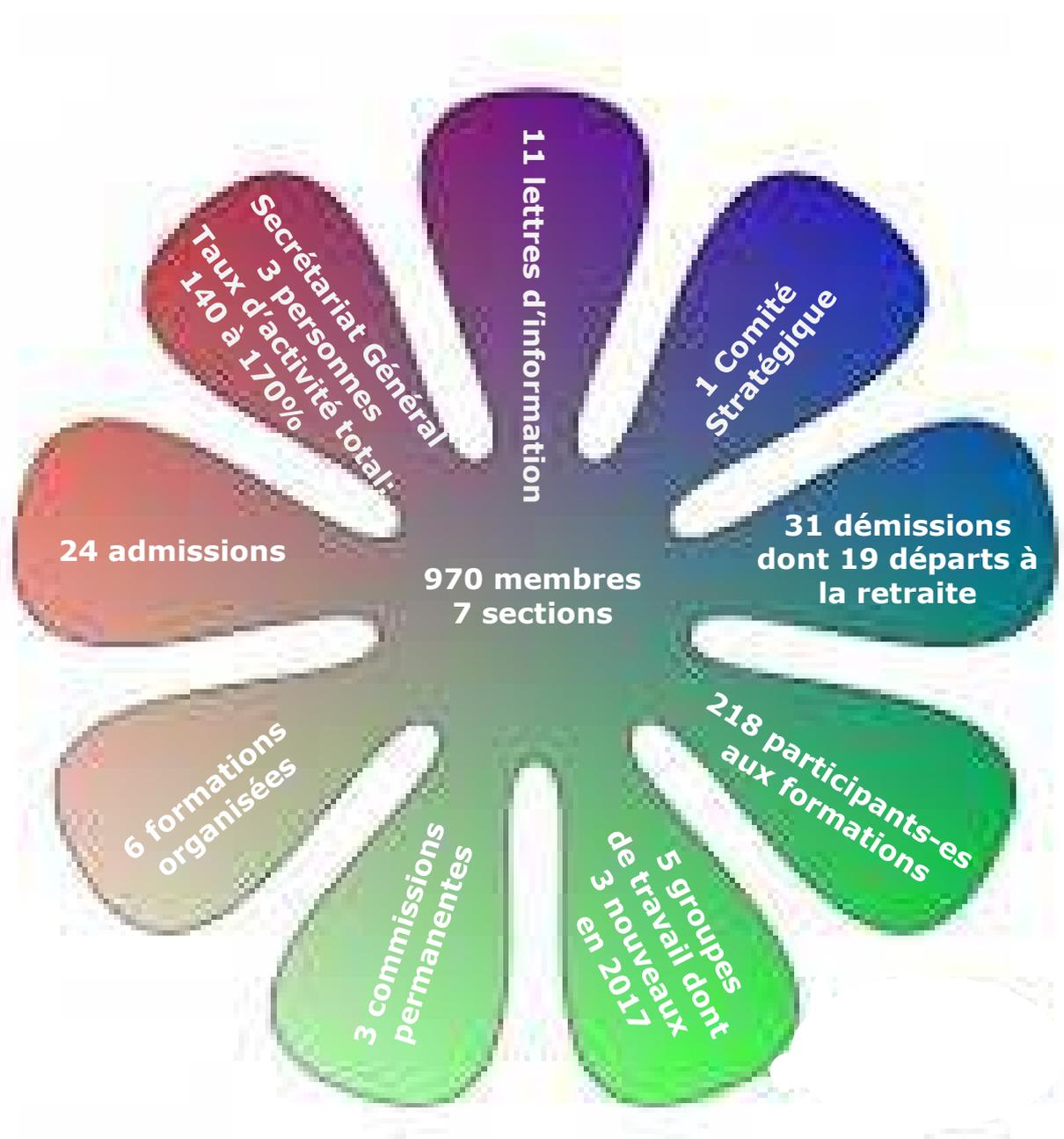
## **Vision et mission de l'ARLD**

La logopédie est une profession indépendante qui nécessite une importante collaboration interdisciplinaire et de nombreuses responsabilités. Elle se situe au carrefour de nombreuses disciplines telles que la médecine, la psychologie, la linguistique et la pédagogie.

Promouvoir et défendre une logopédie efficace, incontournable et professionnelle en Suisse Romande, en

- Œuvrant pour une qualité des compétences de nos membres et de leurs prestations
- Etant un acteur dans la prévention en matière de logopédie
- Informant de l'apport spécifique - ou - de la spécificité de la logopédie auprès de la population entière (bénéficiaires, partenaires, politiques)
- Effectuant une veille sanitaire concernant l'évolution de troubles traités par la logopédie.

## L'ARLD 2017 en quelques pétales



# Sommaire

<b>Vision et mission de l'ARLD</b>	<b>2</b>
<b>L'ARLD 2017 en quelques pétales</b>	<b>3</b>
<b>Message du Comité</b>	<b>5</b>
<b>Activités du Secrétariat Général</b>	<b>7</b>
<b>Organisation</b>	<b>8</b>
<b>Communication</b>	<b>9</b>
<b>Formation</b>	<b>10</b>
<b>Travail politique</b>	<b>11</b>
<b>Activités des commissions et groupes de travail</b>	<b>13</b>
Commission de Déontologie	14
Commission des Finances	15
Plateforme Intercantonale – PIC	15
Groupe de travail Dyscalculie	16
Groupe de travail Prévention	17
Groupe de travail Pratiques professionnelles	18
Groupe de travail Journée de la Logopédie	19
Langage et Pratiques	20
<b>CPLOL</b>	<b>21</b>
<b>Les sections de l'ARLD</b>	<b>22</b>
Section bernoise	23
Section fribourgeoise	24
Section genevoise	25
Section jurassienne	26
Section neuchâteloise	27
Section valaisanne	28
Section vaudoise	29
<b>Finances</b>	<b>30</b>

## Message du Comité

"Défendre, promouvoir et faire connaître la profession". Une mission qui engage chaque membre de l'ARLD, et en premier lieu, nous, le Comité Stratégique. Lors de notre première année de mandat, nous avons pris la mesure de nos responsabilités, éprouvé le fonctionnement avec le Secrétariat Général et les autres organes de l'Association, et priorisé les axes stratégiques. L'idée fut pour nous d'envisager notre travail dans un souci de cohérence, de cohésion et d'adhésion, et de poursuivre notre mandat dans cet état d'esprit.

### ... cohérence

Nos réflexions et nos décisions s'inscrivent dans la continuité du travail et des objectifs de l'ARLD, antérieurs à 2017, sans chercher à réinventer la roue (même si l'impression du contraire peut en effleurer certains), mais en les confrontant aux nouvelles réalités tant politiques que professionnelles, et en s'appuyant sur un fonctionnement associatif aussi dynamique que le temps de notre Association le permet.

### ...cohésion

En adoptant la vision globale inhérente à notre statut de Comité Stratégique, nous nous efforçons de garantir les moyens de nos ambitions pour l'ARLD, selon le fil rouge des axes stratégiques, via la mobilisation des divers organes de l'Association en fonction de leur mandat. C'est ainsi qu'une thématique débattue en PIC, préparée au préalable au sein des comités cantonaux qui relaient alors des illustrations et réflexions cantonales, peut donner lieu à un groupe de travail chargé d'approfondir la question, ses enjeux, et proposer à terme, une solution concrète. En collaboration étroite avec le Secrétariat Général, il s'agit également de promouvoir les liens entre les différents acteurs de l'Association selon différents supports (rencontres, interlocuteurs privilégiés, site internet, sondages et questionnaires).

### ...adhésion

Nous avons à cœur d'intégrer dans les axes stratégiques de l'Association, vos objectifs / préoccupations / attentes à tout point de vue, à titre individuel ou collégial, pour rester au plus proche de la réalité des logopédistes en Suisse Romande et éviter les débats hors sol/inutiles. C'est ainsi que nous cherchons à favoriser la proximité et la communication avec vous, soumettre notre travail à votre sagacité, et vous encourager à vous engager selon vos ressources.

Anaïs Favre, présidente

## Le Comité Stratégique de l'ARLD



De gauche à droite:

Anaïs Favre:	présidente
Céline Lauffs (Béguin):	vice-présidente
Eloïse Christe	} membres
Sylvie Moine	
Emilie Godbille	

## Activités du Secrétariat Général

Une année de changements, voilà comment résumer l'année 2017. Les modifications des structures sont un des signes les plus manifestes. Le Comité Directeur a laissé sa place en janvier 2017 au Comité Stratégique entièrement « neuf ». Il doit être « la tête pensante » de l'Association, alors que le Secrétariat Général doit être « fort » dans l'exécutif et l'opérationnel. Il ne constitue par ailleurs plus qu'une seule entité, composée de 3 membres, soit une secrétaire générale, une chargée de projet et une secrétaire administrative. La nouvelle équipe s'est constituée de septembre 2016 à mars 2017.

L'organisation, la répartition des tâches et les responsabilités ont été définies. Dans ce sens, les différents cahiers des charges, dont celui de la Commission des Finances et du Comité Stratégique, ont été mis au goût du jour.



## Organisation

Le cadre posé, énormément d'activités ont été dévolues à l'organisation et au fonctionnement de l'Association. Il s'est avéré nécessaire de « poser sur le papier » un certain nombre d'éléments, permettant de clarifier et faciliter les processus au sein de l'Association: règlement financier, règlement sur les formations, cahiers des charges, règlements sur les groupes de travail, financement des annonces sur Internet, voici quelques exemples de documents développés. Ceux-ci paraissent parfois très bureaucratiques, mais ils ont le mérite de clarifier et de rendre transparents les processus. Le but est également de développer une politique favorable aux membres de l'ARLD et les démarches vont continuer dans ce sens.

Le Secrétariat général, sur recommandation de la fiduciaire (organe de contrôle), a acquis un programme comptable « Crésus » qui a permis de développer une gestion informatique de la comptabilité et de la facturation. Quelques erreurs de jeunesse ont pu apparaître, mais le but est de rationaliser au maximum, afin de disposer de plus de temps pour la promotion et la défense d'une logopédie efficace et professionnelle.



### Quelques nouveautés

## Communication

Pour renforcer la mise en réseau des membres et des sections, une lettre d'information électronique a été mise sur pied. Elle permet de communiquer à nos membres, les différentes activités, réflexions, formations, nouveautés et actions de l'ARLD et ses partenaires. Nous essayons de la rendre attrayante et courte; si nécessaire des liens vers des informations plus fournies sont ajoutés. Le rythme de parution adopté est d'une fois par mois environ.

Nous avons élaboré un rapport d'activité qui doit permettre à nos membres de mieux connaître ce qui se passe dans l'Association, mais également d'informer «l'extérieur» de nos activités..

La journée de la logopédie du 6 mars 2017 sur le thème de la dysphagie et l'oralité a pu être organisée dans plusieurs cantons dans un délai très court.

Des cafés logo  
ou  
des cafés parents



ont pu se dérouler grâce à l'investissement de nombre d'entres-vous;  
un grand merci.

## Formation

### 6 formations organisées

Les Troubles associés  
aux Troubles spécifiques  
du Langage Oral  
Michèle Mazeau

Intervention  
orthophonique  
précoce  
Audette Sylvestre

Les enjeux de l'oralité  
Catherine Thibault

Initiation à un  
atelier d'écriture  
Faly Stachak

Dyspraxie  
verbale  
Anne Mazuis-  
Goldenberg

Oralité et déglutition  
Johanna Deron

## Travail politique

A la suite de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons, ceux-ci assument la totalité de la responsabilité concernant la scolarisation des enfants et des jeunes ayant des besoins éducatifs particuliers. Chaque canton doit cependant élaborer sa propre stratégie, soit notamment son concept de pédagogie spécialisée. Celui-ci forme la base de l'élaboration des réglementations cantonales. Les processus sont dans la majorité des cas en cours, soit dans l'élaboration du concept, soit des réglementations cantonales attenantes. Le Secrétariat Général soutient les sections cantonales dans leurs démarches liées aux processus politiques. Il a ainsi soutenu trois cantons. Les enjeux et les défis sont grands; les processus dans la majorité des cantons sont loin d'être terminés et les investissements seront encore importants pour les prochains mois, voire années.

Au niveau national, les défis sont également de taille, en raison du manque de logopédistes pour adultes, lié notamment aux difficultés d'attribution du numéro de concordat. En effet, celui-ci constitue le sésame pour le remboursement des prestations par les caisses-maladie. Les démarches politiques au niveau national, se déroulent principalement via la Conférence des Associations Professionnelles Suisses des Logopédistes (ci-après CAPSL). Grâce à ses démarches, l'Ordonnance sur la maladie a été modifiée fin 2016. Depuis le mois de janvier 2017, il est dorénavant possible de former des logopédistes en cabinet. En effet, les organisations de logopédie sont admises en tant que fournisseuses de prestations et l'art. 50, let b de l'OAMal a été modifié.

La CAPSL a travaillé en 2017 sur la modification des prestations de l'OPAS, qui n'ont pas été changées depuis 1996 pour la logopédie. Le dossier devrait prochainement être déposé.

Un grand

Merci 

*à toutes les personnes qui s'engagent pour l'ARLD ; en effet l'Association vit, se développe, grandit, se nourrit grâce à vous. C'est ensemble que nous pourrons faire avancer et bouger... Comme vous pouvez le constater , les défis restent de taille et nous allons continuer à œuvrer, pour vous, avec vous, pour remplir au mieux la mission prévue par l'ARLD.*

## **Le Secrétariat Général de l'ARLD**



De gauche à droite:

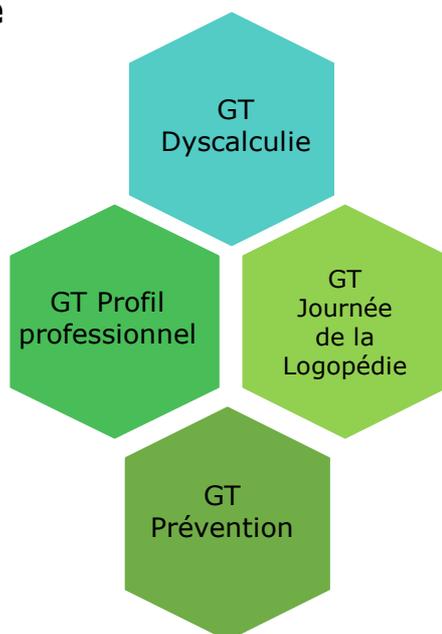
Monique Tschumperlin:	secrétaire administrative dès mars 2017 novembre 2016 – mars 2017 – Margaux Vallat
Joëlle Pitteloud:	secrétaire générale
Catherine Tlili Hunziker:	chargée de projet

## Activités des Commissions et Groupes de Travail



**Commissions permanentes selon les statuts**

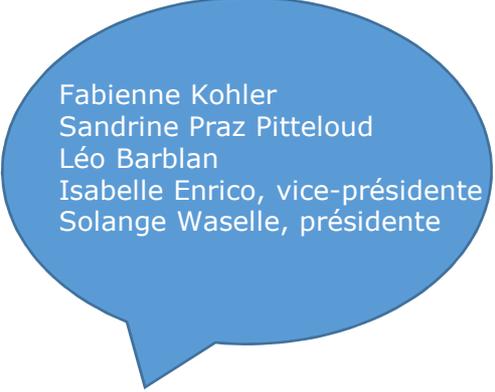
**Groupes de travail**



**Comité de rédaction**



## Commission de Déontologie



Fabienne Kohler  
Sandrine Praz Pitteloud  
Léo Barblan  
Isabelle Enrico, vice-présidente  
Solange Waselle, présidente

Les membres de la Commission se retrouvent en séances régulières une fois par mois et en petit comité de trois membres, en séances extraordinaires, pour traiter les demandes adressées à la Commission. Afin de garantir l'impartialité des débats, le membre du canton concerné ne participe pas aux échanges.

Ces demandes peuvent être des plaintes écrites, des questions, des réclamations...

Si certaines réponses peuvent être transmises par mail ou par téléphone, d'autres exigent une concertation, des séances de discussion, des rencontres avec les personnes concernées.

En plus du suivi et du traitement de quatre situations portées au regard de la Commission cette année, nous avons terminé la rédaction du nouveau code de déontologie ainsi que de diverses pages satellites sur les secrets, la publicité et l'éthique. Des exemples de formulaires de levée du secret professionnel pour la Commission et les membres, des questionnaires de satisfaction, des protocoles de séance et d'entretien téléphoniques ont également été élaborés. La plupart des documents ont été présentés à l'œil critique et averti de Maître Novier, avocate lausannoise.

Un catalogue de recommandations a pris forme, suite aux diverses situations et questions que la Commission a eu à traiter depuis 2015 et a été mis en ligne. Ce catalogue sera complété au gré des réflexions et des situations.

Quelques membres ont participé aux deux séances PIC sur le thème du secret : une journée d'information et d'échanges aura lieu en 2018 sur ce thème.

## Commission des Finances



Sandrine Bricheux

Jean-Luc Nicoulin

Deux séances ont eu lieu en 2017, qui ont permis notamment aux représentants-es de réfléchir et donner leur feedback sur:

- \* le nouveau Règlement financier
- \* Le nouveau Règlement relatif aux indemnisations et frais des groupes de travail et commissions
- \* le nouveau Règlement pour la parution des annonces sur notre site Internet
- \* les comptes 2017 et le budget 2018

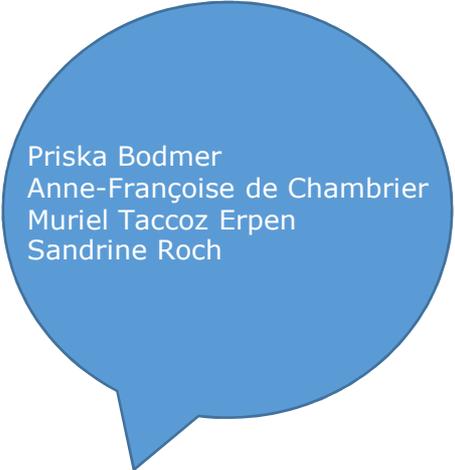
Ils ont également échangé sur des questions liées aux

- \* réserves non utilisées par les cantons
- \* coûts liés à la revue Langage et Pratiques

## Plateforme Intercantonale - PIC

La Plateforme Intercantonale réunit les porte-paroles des sections cantonales, ainsi que d'autres membres qui le souhaitent, intéressés par le thème proposé. Elle a siégé quatre fois en 2016-2017 avec des sujets aussi variés que le secret professionnel, la motivation des membres, la prévention ou les pratiques professionnelles. Les deux derniers thèmes ont suscité chez les participants-es, le besoin de réfléchir plus loin. La demande de mettre sur pied deux groupes de travail, chargés de se pencher et d'élaborer des propositions sur ces thèmes, a été déposée auprès du Comité Stratégique. Il a répondu favorablement à la demande des créations des groupes de travail sur la prévention et les pratiques professionnelles. Vous trouverez ci-dessous, dans les rapports des groupes de travail, des informations supplémentaires.

## Groupe de travail Dyscalculie



Priska Bodmer  
Anne-Françoise de Chambrier  
Muriel Taccoz Erpen  
Sandrine Roch

A la suite du constat selon lequel, en matière de dyscalculie, l'essentiel des formations existant sur le marché est d'orientation constructiviste, l'un des mandats de notre groupe de travail est d'offrir aux membres de l'ARLD une formation d'orientation neuro-psycho-cognitive. Notre objectif est que cette formation soit orientée vers la pratique clinique et qu'elle aborde la multitude et l'hétérogénéité des difficultés que cette entité recouvre. Convaincues par de telles nécessités, nous prenons ce mandat très à cœur et avons beaucoup de plaisir à échanger autour de cette thématique moins documentée et moins reconnue que d'autres troubles qui concernent les logopédistes. Nous trouvons en effet très agréable de mettre sur la table, dans la joie et la bonne humeur, toutes les questions qui se posent autour des différentes conceptions de ce trouble, ainsi que d'y trouver certains éléments de réponse. Toutefois et pour ce même genre de raisons, l'avancée de notre travail est en partie mise à mal par la difficulté à trouver des formateurs !

## Groupe de travail Prévention



Aude Bertras  
Marjorie Bettendroffer  
Audrey Boucheré-Beraldo  
Carole Goettier  
Christine Parisod  
Gaëlle Schildknecht  
Catherine Tlili  
Martine Vagnières

Le groupe a été lancé en juin 2017 et a fait l'amer constat que la prévention en Suisse romande en termes de langage et de communication, n'est vraiment pas ou peu « visible ». Après deux rencontres, le groupe s'est fixé comme objectif de créer une page d'information en matière de prévention sur le site internet de l'ARLD, comme il en existe déjà dans d'autres pays francophones. Cette page serait adressée en priorité aux parents avec des liens pour les professionnels de la petite enfance. Pour le moment, nous nous concentrons sur la tranche des 0-4 ans. Nous allons donner des repères en termes de développement du langage, mais également de la sphère orale, puis des signes d'appel avec des liens pour savoir à qui s'adresser. Le défi actuel du groupe est de réfléchir à rendre cette page accessible à des parents allophones. Nous nous rendons compte que les sites d'information sont souvent destinés à un public monolingue, alors que nous rencontrons de plus en plus des familles multilingues dans le cadre de nos consultations.

## Groupe de travail Pratiques professionnelles



Anne Blarel  
Caroline Busch  
Cindy Hurry  
Pauline Mudry  
Catherine Tili

Le groupe est lancé depuis septembre 2017 avec le soutien de Céline Lauffs (Béguin). Quelques questions qui ont déjà servi à poser les jalons du groupe : qui sommes-nous ? que faisons-nous ? comment faisons-nous ? pourquoi faisons-nous comme cela ? A partir de ces énigmes, nous avons l'idée de trouver un dénominateur commun à toutes nos pratiques, puis d'y insérer les déclinaisons.

Alors, commençons par le commencement et attelons-nous au «début» de notre pratique. Que se passe-t-il au tout début ? Comment émerge la demande ? Quelles sont les questions que nous allons nous autoriser ? Quelles sont les questions à poser et à se poser ? Comment fait-on concrètement ? Tout cela prend du temps et ce temps « initial » que nous nous accordons constitue le « début », un début qui débouche sur d'autres « temps »... affaire à suivre...il est question de temps...

## Groupe de Travail Journée de la Logopédie



Géraldine Ballansat  
Noémie Berthod  
Audrey Gavard Boitier  
Françoise Duffey  
Claudine Hanser  
Stéphane Jullien  
Sylvie Moine  
Joëlle Pitteloud  
Elsa Vonlanten

La journée de la logopédie, qui a lieu le 6 mars existe depuis plusieurs années. Le thème est donné par le CPLOL (Comité Permanent de Liaison des Orthophonistes-Logopèdes de l'Union européenne. Un groupe de travail chargé d'organiser la journée de la logopédie 2018, sur le thème de la communication alternative et augmentative, a été créé à la fin septembre 2017.

Il réunit le groupe de travail fribourgeois, très actif depuis quelques années et d'autres personnes désireuses de s'investir pour le thème proposé par le CPLOL. Le groupe développe des activités qui seront proposées en mars 2018, tant dans le domaine de l'échange interprofessionnel que dans le domaine plus large de la communication, le but étant de se faire connaître du grand public.

## Langage et Pratiques

### Rédaction des notes de lecture

Natacha Avanthay  
Evelyne Bonny  
Oriane Jaquet

### Commission de rédaction

Cécile Angéloz  
Sophie Baechler  
Daniela Lavanchy  
Stéphanie Pauchard  
Salomé Schwob  
Catherine Tlili  
Sophie Willemin

Qui dit nouvelle structure au sein de l'ARLD, dit également nouvelle équipe au sein de la revue Langage et Pratiques. Sophie Willemin, responsable de la commission de rédaction depuis 2002, a passé le flambeau à Catherine Tlili cet été. Nous remercions sincèrement Sophie pour l'excellent travail effectué au cours de ces dernières années. Elle a terminé son mandat avec la publication, en juin 2017, du numéro 59 sur le thème des fonctions exécutives. Des formations pour 2018 sont en train d'être mises sur pied avec la collaboration de la section neuchâteloise sur cette thématique.

Fin 2017, la nouvelle commission de rédaction proposera le numéro 60 sur le thème de la « demande et de l'alliance thérapeutique ». La commission s'est rencontrée à la fin de l'été et se trouve maintenant en cours de relecture des articles.

Dans la perspective de renforcer la concordance entre les thématiques de la revue Langage et Pratiques et celles de la Journée de la Logopédie, des formations seront proposées en lien avec ces mêmes sujets.

Courant 2018, la revue va également profiter de ces changements au sein de la Commission pour trouver une nouvelle orientation.



## CPLOL – Comité Permanent de Liaison des Orthophonistes Logopèdes de l'UE

### Déléguées

Sylvie Moine  
Catherine Tlili

Deux Assemblées générales extraordinaires des pays membres du CPLOL se sont déroulées en 2017. Une première en mai à Vienne et une seconde en octobre à Budapest. Lors de ces Assemblées, l'accent a été porté sur la restructuration du CPLOL. Un groupe de travail s'est constitué pour analyser le fonctionnement actuel du CPLOL, avec la collaboration d'un modérateur externe. L'objectif de cette restructuration est, d'une part, d'améliorer la visibilité du CPLOL en modernisant et en professionnalisant son fonctionnement et, d'autre part, d'offrir davantage de bénéfices aux pays membres cotisants.

Tous à vos agendas : le 10<sup>ème</sup> congrès européen en logopédie aura lieu à Cascais au Portugal du 10 au 12 mai 2018. Une délégation suisse présentera d'ailleurs des posters !

**Minute européenne** : le CPLOL réfléchit sérieusement à un projet de Cadre Commun de Formation de niveau Master pour les orthophonistes en Europe.

**Minute helvétique** : la DLV et l'ARLD, en tant qu'associations membres du CPLOL, ont déposé une motion concernant les cotisations des pays membres. Nous souhaitons par le biais de cette demande que le tarif des cotisations soit adapté au coût de la vie de chaque pays membre. Cette motion sera prise en compte dans le processus de restructuration du CPLOL.

## Les sections de l'ARLD

### Nombre de membres par section



*Nos membres peuvent être affiliés à plusieurs sections, dans la mesure où ils exercent une activité professionnelle sur deux cantons.*

*Dans les pages suivantes, nous donnons la parole aux 7 sections pour refléter leurs activités annuelles et leurs situations propres.*

## Section bernoise



Le gros défi : gérer à deux tous les mandats inhérents à un comité cantonal.



Le gros chantier : défendre notre identité professionnelle face au canton qui redéfinit actuellement sa stratégie en faveur de la scolarisation spécialisée.

*Ce que nous retiendrons : les belles rencontres et les échanges enrichissants*

## Section fribourgeoise



Cette année, c'est surtout le passage devant le Grand Conseil du *Règlement d'application de la Loi sur la Pédagogie Spécialisée* qui a occupé le comité.



Par ailleurs, en collaboration avec l'association alémanique, nous avons réuni avec succès des logopédistes fribourgeois travaillant avec les adultes afin de créer un réseau et d'avoir une vue d'ensemble de leurs préoccupations cliniques.



Enfin, on essaie de rendre acteurs nos membres en les mobilisant pour les PIC avec quelques PICûres de rappel !!

## Section genevoise

Le fil de rouge de notre année au comité ARLD Genève :

Ecole inclusive:

- \* intégration de quelques logopédistes dans certaines écoles
- \* modification de la Directive Mesures Dys
- \* changement du Concept Cantonal de Pédagogie Spécialisée

Prévention:

- \* volonté de rendre la profession plus visible pour tous (tout public et autres professionnels)
- \* mise en place de plaquette, etc.

Formation:

- « Et si le sens commandait la forme ? » d'I. Bobillier-Chaumont
- « Trouble de l'oralité » de F. Guillon et A. Demeillers

## Section jurassienne



A la suite d'une année de rencontres d'un groupe de travail auquel ont participé **activement 3 logopédistes** de notre canton, le Gouvernement a validé le 30 mai 2017 un nouveau projet d'ordonnance régissant les mesures pédago-thérapeutiques.

Le groupe statistiques



a analysé et recueilli nos données



Nous sommes maintenant 40 membres

Formations organisées en 2017

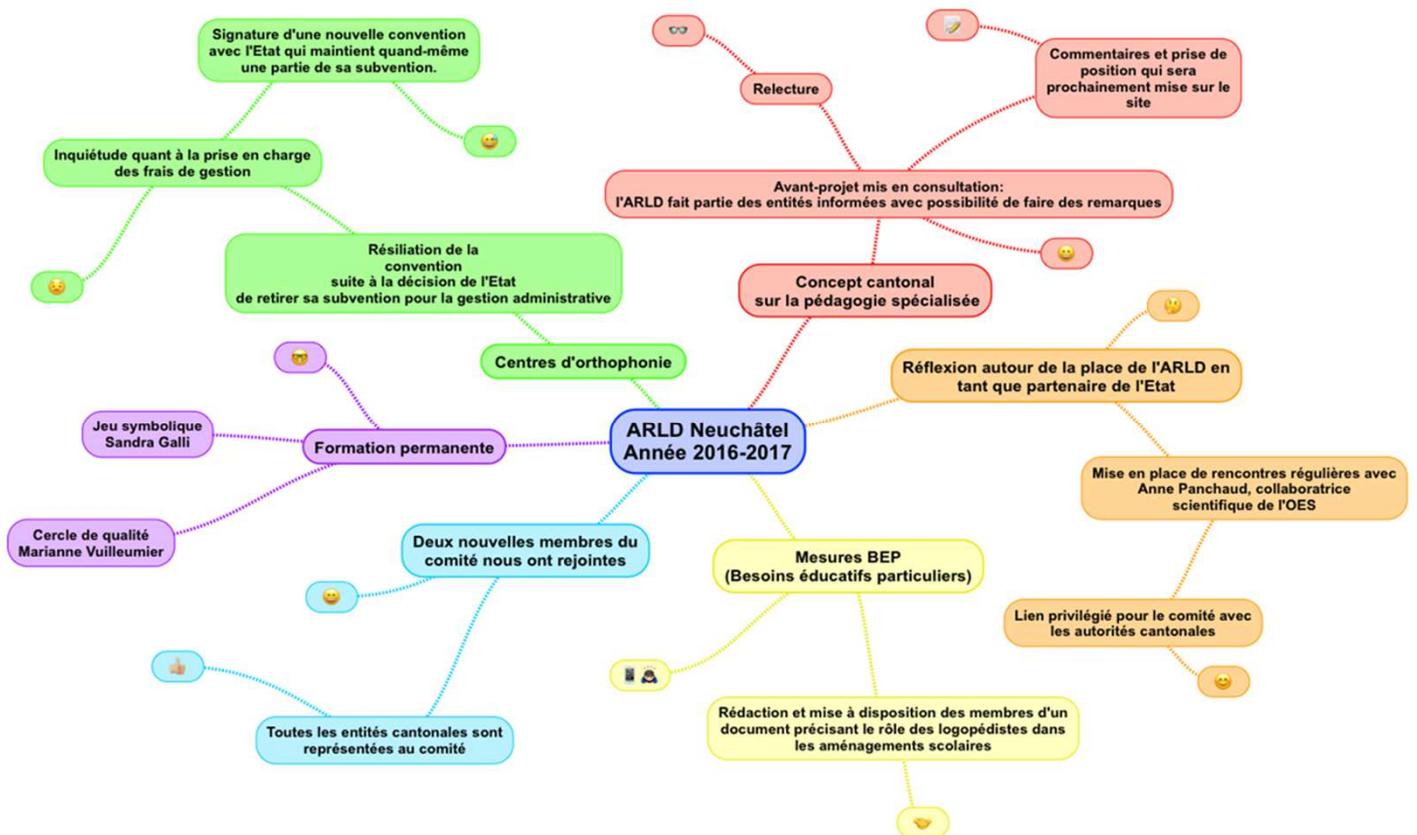


**Corinne Boutard**  
Octobre 2016



**Faly Stashak**  
Mars 2017

# Section neuchâteloise



## **Section valaisanne**

Après de longues années d'investissement pour la défense de la profession, la cantonalisation s'est mise en place en Valais. Pour le comité, cela a entraîné une nette diminution des tâches. Finies les séances interminables à débattre des négociations !

Nous avons ressenti le besoin d'une pause... avant de nous engager dans de nouveaux projets. Pour le futur, nous envisageons de collaborer avec les médias pour informer la population sur nos pratiques et développer un site internet afin de préciser la nouvelle organisation de la logopédie en Valais.

## Section vaudoise

### **Membres : 330**

Le comité a été entièrement renouvelé entre octobre 2016 et mars 2017.

Il est à présent constitué de 6 membres : **Lauriane Derain, Claire Gastebois, Estelle Grolimund, Pauline Mudry, Julie Smith, Laurie Valton.**

### Loi sur la Pédagogie Spécialisée (LPS)

Le projet de règlement d'application de la LPS a été mis en consultation par le Canton entre le 31 mars et le 31 mai 2017. L'ARLD-Vaud a rédigé une prise de position (consultable sur le site internet) et a contacté différentes associations qui ont relayé dans leur propre prise de position nos inquiétudes et questionnements (ADSR, SSP, UCV, APB). Des députés du Grand Conseil ont également été contactés et deux d'entre eux ont déposé des interpellations (Mme Wyssa du 6.06.17 et M. Jobin du 13.06.17). La réponse du Conseil d'Etat à ces interpellations devrait bientôt arriver. Une délégation du comité ARLD-VD a pu rencontrer le 29 septembre la nouvelle conseillère d'Etat en charge du dossier, Mme Cesla Amarelle.

### Revalorisation salariale des logopédistes en milieu scolaire, et redéfinition de leur cahier des charges

Depuis 2015, la Commission d'évaluation des fonctions de l'Etat a auditionné plusieurs personnes (dont une délégation de l'ARLD) et a dû rendre un rapport destiné au Conseil d'Etat au printemps 2017. Sur la base des rapports du Service du Personnel (SPEV), de l'ARLD et de la Commission d'Evaluation, le Conseil d'Etat devra statuer; nous sommes en attente de cette décision.

# Finances



## Association romande des logopédistes diplômés, Lausanne

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

(exprimé en francs suisses)

	2016	2015
<b>ACTIF</b>		
Caisse	44.45	109.15
Poste	19'102.36	18'978.36
Banques	219'608.72	208'576.58
Dépôt-titres	56'679.90	56'623.30
<b>Liquidités et titres</b>	<b>295'435.43</b>	<b>284'287.39</b>
Débiteurs	1'680.00	3'000.00
Provision sur débiteurs	(1'680.00)	(2'510.00)
<b>Débiteurs</b>	<b>-</b>	<b>490.00</b>
Actifs transitoires	10'811.55	4'413.60
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>10'811.55</b>	<b>4'413.60</b>
<b>Actifs circulants</b>	<b>306'246.98</b>	<b>289'190.99</b>
Immobilisations corporelles	1'900.00	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1'900.00</b>	<b>-</b>
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>1'900.00</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>308'146.98</b>	<b>289'190.99</b>

# Finances

## Association romande des logopédistes diplômés, Lausanne

BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

(exprimé en francs suisses)

	2016	2015
<b>PASSIF</b>		
Créanciers	3'024.00	-
<b>Créanciers</b>	<b>3'024.00</b>	<b>-</b>
Passifs transitoires	49'037.40	16'949.70
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>49'037.40</b>	<b>16'949.70</b>
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>52'061.40</b>	<b>16'949.70</b>
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Capitaux étrangers</b>	<b>52'061.40</b>	<b>16'949.70</b>
Réserve Formation continue	25'750.40	35'750.40
Réserve Sections Cantonales	20'000.00	20'000.00
Réserve Assemblée des délégués	-	5'000.00
<b>Réserves</b>	<b>45'750.40</b>	<b>60'750.40</b>
Capital	210'335.18	211'490.89
<b>Capital</b>	<b>210'335.18</b>	<b>211'490.89</b>
<b>Capital et Réserves</b>	<b>256'085.58</b>	<b>272'241.29</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>308'146.98</b>	<b>289'190.99</b>

# Association romande des logopédistes diplômés, Lausanne

COMPTE D'EXPLOITATION - 1 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

(exprimé en francs suisses)

	2016	2015
Cotisations	451'443.00	452'080.00
Ventes revues Langage et pratiques y.c. DVD	2'138.16	2'317.46
Produits formation continue	72'178.58	32'136.00
<i>Produits d'exploitation</i>	<i>525'759.74</i>	<i>486'533.46</i>
Sections Cantonales	140'575.00	140'290.00
Frais revues Langage et pratiques	21'459.65	11'988.45
Frais pour la formation continue	42'002.03	30'385.65
<i>Frais directs</i>	<i>204'036.68</i>	<i>182'664.10</i>
<b>Bénéfice brut</b>	<b>321'723.06</b>	<b>303'869.36</b>
Frais de personnel et des organes de l'association	226'519.51	203'521.10
Loyers et entretien installations	9'047.85	9'652.50
Commissions et groupes de travail	23'018.80	19'322.00
Frais de bureau, téléphone, informatique	10'444.23	17'819.55
Cotisations	30'482.90	36'510.90
Site internet	18'391.95	-
Honoraires de tiers	18'449.35	25'751.60
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>336'354.59</i>	<i>312'577.65</i>
<b>Excédent d'exploitation</b>	<b>(14'631.53)</b>	<b>(8'708.29)</b>
Variation provision sur débiteurs	830.00	(2'510.00)
Dotation aux amortissements	(906.08)	-
Produits financiers	56.60	232.65
Charges financières	(478.45)	(565.40)
Produits exceptionnels	-	964.00
Charges exceptionnelles	-	(3'121.00)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS</b>	<b>(15'129.46)</b>	<b>(13'708.04)</b>
Impôts	(1'026.25)	(1'100.00)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE AVANT ATTRIBUTION ET DISSOLUTION DE RESERVES ET PROVISIONS</b>	<b>(16'155.71)</b>	<b>(14'808.04)</b>
Utilisation des réserves et provisions:		
- Réserve Transfert secrétariat	-	5'000.00
- Réserve Comité directeur	-	5'000.00
- Assemblée des délégués	5'000.00	-
- Réserve Formation continue	10'000.00	3'011.30
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES ATTRIBUTION ET DISSOLUTION DE RESERVES</b>	<b>(1'155.71)</b>	<b>(1'796.74)</b>
Capital au 1er janvier	211'490.89	213'287.63
<b>CAPITAL AU 31 DECEMBRE</b>	<b>210'335.18</b>	<b>211'490.89</b>

# Association romande des logopédistes diplômés, Lausanne

COMPTE D'EXPLOITATION DETAILLE - 1 JANVIER AU 31 DECEMBRE 2016

(exprimé en francs suisses)

	2016	2015
Salaires	151'232.81	137'119.90
Transfert secrétariat	2'664.30	7'418.75
Comité directeur	29'870.35	19'212.30
Charges sociales	30'669.00	27'760.75
Frais du secrétariat et Comité directeur	12'083.05	12'009.40
<i>Frais de personnel, Comité directeur et Assemblée</i>	<i>226'519.51</i>	<i>203'521.10</i>
Commission de déontologie	10'034.55	6'100.10
Commission des finances	309.00	326.80
Langage et pratique	-	4'200.00
Groupe de travail Dyscalculie	1'366.60	1'540.50
Groupe PIC + AD	9'818.25	5'398.60
Commission d'évaluation des structures	1'490.40	1'756.00
<i>Commissions et groupes de travail</i>	<i>23'018.80</i>	<i>19'322.00</i>
Cotisation C/APSL	14'385.00	21'825.00
Cotisation Travail Suisse	12'467.00	11'505.00
Syndicat des professions libérales	2'500.00	2'500.00
Diverses cotisations	1'130.90	680.90
<i>Cotisations</i>	<i>30'482.90</i>	<i>36'510.90</i>
Veille juridique et juriste	7'227.35	21'607.60
Honoraires comptabilité et révision	11'222.00	4'144.00
<i>Honoraires de tiers</i>	<i>18'449.35</i>	<i>25'751.60</i>



ARLD  
association romande  
des logopédistes diplômés

**Place de la Riponne 5  
1005 Lausanne**

**Tél. 021 732 17 31**

**[www.arld.ch](http://www.arld.ch)  
[secretariat@arld.ch](mailto:secretariat@arld.ch)**

**©2017-ARLD**